

---

Le 31-08-2016

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)



Le IIIe mémorandum, signé par Alexis Tsipras en juillet 2015 (document de plus de mille pages sans les annexes) avait été voté en moins de 48 heures. Depuis, le parlement grec applique l'ensemble des mesures antisociales avec zèle.

Le 5 mai 2016, la Vouli (parlement Grec) récidivait en votant en moins de 48h, discussions comprises, un projet dévastateur pour la population qui portait sur la réforme des retraites et sur de nouvelles mesures fiscales.

L'eurogroupe qui se réunissait le 6 mai, avait imposé son timing, mis à sa disposition les institutions représentatives Grecques et poursuivait la vassalisation du pays.

La réforme des retraites votée par la majorité Syriza-Anel de la Vouli est diabolique. C'est la troisième depuis le premier Mémorandum de 2010. Les retraités grecs (27% de la population du pays) ont déjà vu leurs pensions diminuer de 30 à 50% au cours des six dernières années. La pension mensuelle moyenne, avant cette troisième réforme, s'élevait à 882 euros.

Pour comprendre la destruction du système des retraites il est nécessaire de rappeler quelques éléments :

- la Grèce est dévastée par la crise
- le coût de la vie hors logement y est comparable à celui des pays européens les plus développés
- le taux de chômage officiel dépasse 23%
- plus de 400 000 migrants sont arrivés depuis 2010
- le budget de plus de 50% des ménages dépend majoritairement de la retraite des grands-parents

Selon un universitaire proche du gouvernement et expert de la question (Savas Robolis), 350 000 familles ne disposent d'aucune source de revenus provenant de l'activité de leurs membres, 500 000 familles ne comptent qu'un seul actif et seuls 105 000 parmi les 1,35 million de chômeurs sont indemnisés.

---

Il faut aussi rappeler que la diminution supplémentaire des retraites était l'une des principales exigences du « plan Juncker » rejetées par référendum le 5 juillet 2015 et que cette même non-diminution supplémentaire des retraites était l'une des soi-disant « lignes rouges » du gouvernement Syriza lors de la « négociation » avec la Troïka qui s'est achevée, tout le monde s'en souvient, avec le retour à la niche de Tsipras fin juillet 2015.

Alors le « bon toutou » applique...et continue à mentir au peuple Grec.

Ainsi, Giorgos Katrougalos (ministre du travail) déclarait devant le parlement « aucune retraite principale ne sera diminuée » tout en affirmant que « ce gouvernement n'enverra pas la facture aux générations suivantes », tandis qu'Alexis Tsipras déclarait aux parlementaires « nous protégeons les forces sociales qui pendant cinq ans, ont supporté le fardeau de la crise. Retraités, ouvriers, paysans, scientifiques, chômeurs. Ce sont les forces sociales que nous voulons représenter ... Avec le projet de loi que nous votons aujourd'hui, nous visons à créer un système de retraite durable qui garantit des pensions pour tous les citoyens et en même temps ce sera conforme avec la justice sociale, en tenant compte des difficultés économiques de la situation ».

La réalité est toute autre et les conséquences des mesures votées démentent d'elles-mêmes les propos lénifiants du gouvernement Syriza. En voici le résumé fait par Stathis Kouvelakis\*

1 Suppression graduelle jusqu'en 2019 de l'aide accordée aux 370 000 pensionnés recevant les retraites les plus faibles (EKAS), qui verront leur retraite diminuer en moyenne de 193 euros.

2 La division des retraites en « retraite nationale » (sorte de minimum retraite de 384€) et « retraite principale » ne conduit pas seulement à une baisse mais à un système « proportionnel » appliqué à la retraite principale qui signifie la fin de la retraite par répartition et l'engagement vers un système par capitalisation.

3 Le durcissement des conditions d'attribution de la retraite nationale, la seule qui est garantie par l'Etat, touchera certaines catégories comme les handicapés avec un taux de handicap inférieur à 80%, qui n'atteindront même plus ce minimum.

4 Diminution de 20 à 30% des retraites principales pour tous ceux qui partent à la retraite après le vote de la nouvelle loi, du fait de la diminution du taux de remplacement ramené à 40,7% (la proposition initiale du gouvernement était de 45%, le taux précédent était de 60%).

5 Les retraites principales déjà versées seront « recalculées » sur la base des nouveaux taux de remplacement et donc drastiquement diminuées. La perte sera compensée pour celles et ceux qui sont déjà retraités jusqu'en 2018, par la règle de la « différence personnelle », mais celle-ci prendra graduellement fin à partir de 2018.

6 Une grande part des retraites subit déjà des coupes du fait de la mise en place d'un plafond maximal de 1820 euros net, de la suppression graduelle de l'EKAS (cf 1) et de l'augmentation de la contribution santé, de la diminution de la retraite nationale pour ceux partis à la retraite à partir du 1er juillet 2016 et de la pénalisation supplémentaire à hauteur de 10% pour ceux qui partent en retraite anticipée.

7 Poursuite de la diminution de 15 à 20% des retraites complémentaires, du fait de l'application de la règle du « déficit zéro » des régimes complémentaires.

8 Instauration d'un nouveau mécanisme de diminution des retraites applicable à partir de 2017 pour tenir l'engagement de non dépassement de plus de 2,5% de l'enveloppe globale consacrée aux retraites par rapport à son niveau de 2009 et ce, jusqu'en 2060, date à laquelle le nombre de retraités aura augmenté de 70% par rapport à 2009.

9 Les retraités qui ont un emploi verront leur retraite diminuer de 60%.

10 Hausse brutale des cotisations retraite des professions libérales, des indépendants et des auto-entrepreneurs, catégories très développées en Grèce où seulement 66% de la population active est constituée de salariés et dont la plupart ont des revenus moyens à faibles. Avec la hausse de la fiscalité, ce sont deux tiers du revenu de ces catégories qui rentrent dans les caisses de l'État.

---

De cette mise a mort des retraités par le gouvernement de « gauche radicale » nous pouvons tirer trois enseignements :

1. C'est une preuve de plus qu'A. Tsipras n'a pas capitulé.

Il applique avec un tel zèle les consignes de ses maitres du « quartet » (UE, FMI, BCE et MES) que l'on peut légitimement douter de sa volonté de combattre l'UE ou même de vouloir la « transformer de l'intérieur ».

2. Ceux qui, comme Pierre Laurent ou les représentants de divers courants de « gauche », perpétuent la légende de la capitulation de Tsipras « le revolver sur la tempe » sont des imposteurs. S'ils arrivaient au pouvoir en France ce serait le malheur annoncé pour les classes dominées. Ils feraient ce que Tsipras fait : obéir aux ordres de l'UE en accentuant les politiques anti-sociales actuelles.

3. Pour améliorer le quotidien des classes dominées, la première condition nécessaire (mais non suffisante) est de sortir de l'UE et de l'euro.

Tous ceux qui sont conscients des dégâts des politiques d'austérité souhaitées par l'UE et mises en œuvre à l'unisson par les gouvernements des pays de l'Union ; Tous ceux qui veulent l'amélioration de leurs conditions de vie se retrouveront dans le programme du Rassemblement pour la démondialisation.

\* Stathis Kouvelakis enseigne la philosophie politique au King's College de Londres. Il est l'auteur de nombreux ouvrages. Il a été membre du comité central de SYRIZA jusqu'à l'été 2015. Il a contribué à créer Unité Populaire.

---

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire